

# RAPPORT FINANCIER

Exercice 2018



**HANDI**  
**RESEAUX**  
**38**

**En 2018, HandiRéseaux38 n'a plus qu'une activité associative : les activités Pôle Ressource Local Handéo 38 et Marché de professionnalisation des services d'aide à domicile n'ayant pas été reconduites.**

Le compte de résultat d'HandiRéseaux38 en 2018 présente :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **192 876 €**.
- Des produits d'exploitation pour un montant de **106 441 €**.

L'année 2018 ayant été une année de transition pour les locaux, notamment, des charges et des produits exceptionnels impactent le résultat des charges et produits d'exploitation.

Ainsi, nous constatons des produits exceptionnels pour un montant de 27 716 €, qui correspondent à :

- 8800 € de remboursement par l'assurance de Sodaco (comptable HandiRéseaux38) pour leur erreur de calcul lors des ruptures conventionnelles de Noëlle Ficatier et Fabien Maroni ;
- 18 916 € remboursés par la Mairie d'Eybens pour nos investissements non amortis à la Grange du Château.

Nous constatons aussi des charges exceptionnelles de 34 729 €, qui correspondent à la moins value générée par les immobilisations non amorties dans les locaux de la Grange du Château et au coût de la rupture anticipée du contrat de location du copieur auprès de CPro.

**Le résultat définitif de l'année 2018 est donc déficitaire de 93 159 €, après incorporation des produits et charges financiers.**

Le montant des cotisations s'est élevé en 2018 à 11 885 €, chiffre stable par rapport à 2017, mais qui avait connu une diminution importante entre 2016 et 2017.

Les charges de personnel ont connu une forte augmentation en 2018 de 41 766 €. Cela s'explique par un licenciement économique, en raison de l'arrêt du marché de professionnalisation, et par un départ en retraite.

Nous avons signé une nouvelle convention avec le Conseil Départemental, et avons ainsi bénéficié d'une subvention de 38 400 € en 2018. La convention signée nous assure ce niveau de subvention en 2019 et 2020.

En résumé :

L'année 2018 a été une année de transition avec des impacts importants sur la trésorerie de l'association, liés à l'arrêt des activités annexes de l'ODPHI et au changement de locaux.

Nous avons signé une nouvelle convention avec le Conseil Départemental, qui nous assure une subvention en 2018, 2019 et 2020.

Nous devons toutefois rester vigilant quant à l'équilibre financier de notre association et continuer à rechercher d'autres sources de financement pour parvenir à l'équilibre.

Christophe SCHILDKNECHT,  
Trésorier



